

Lisses, le 30 novembre 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUÉ EN SÉANCE N°12

Lundi 6 décembre 2021 à 20h
Salle Gérard Philipe

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre 2021

Décisions municipales prises en application de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

- 1) Avenant n°2 à la convention d'intervention foncière avec l'EPFIF
- 2) Convention de mise à disposition précaire d'une parcelle communale
- 3) Renouvellement à la convention-cadre de participation financière relative à la maintenance du logiciel de gestion du droit des sols et foncier Cart@ds CS
- 4) Signature de la Charte d'éthique du système de vidéo protection
- 5) Convention avec GPS pour l'activité danse 2020-2021
- 6) Renouvellement de la convention avec un médecin de crèche
- 7) Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement entre la CAF et la ville pour le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants, RAMPE
- 8) Conventions d'utilisation de la « Structure Artificielle d'Escalade » du gymnase Jean Moulin
- 9) Conventions d'objectifs et de moyens avec les associations sportives 2022-2025
- 10) Conventions d'objectifs et de moyens avec les associations Jeunesse 2021-2024
- 11) Convention ticket-loisirs avec la région Ile-de-France
- 12) Garantie d'emprunt Essonne Habitat LLS - opération rue de Paris – modification
- 13) Convention de mise à disposition de locaux communaux au profit d'un médecin généraliste - Renouvellement
- 14) Convention de gestion entre la ville de Lisses et le Centre Communal d'Action Sociale de Lisses
- 15) Avenant n°2 portant extension de la convention du service commun de restauration collective entre la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et les communes d'Evry-Courcouronnes, de Lieusaint, de Lisses, de Nandy, de Vert-Saint-Denis, du Coudray-Montceaux, de Tigery et d'Etiolles
- 16) Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables
- 17) Changement d'imputations et du plan d'amortissement de certaines immobilisations acquises par la commune sur les exercices antérieurs et clos
- 18) Tarifs des concessions de terrain au cimetière de Lisses
- 19) Création de postes entraînant une modification du tableau des effectifs
- 20) Avenant n°1 à la convention n°2019-555 relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales
- 21) Mutualisation du service carrière/paie de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart – convention de mise à disposition

Questions orales (s'il y a lieu)

Michel SOULOUMIAC
Maire de Lisses

